



Réponse du Conseil communal à l'interpellation 14-613 du groupe PLR intitulée « Piscines du Nid-du-Crô : quel entretien pour les locaux ? »

(Du 16 février 2015)

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Le 23 octobre 2014, le groupe PLR, par M. Jean Dessoulavy a déposé une interpellation intitulée « Piscines du Nid-du-Crô : quel entretien pour les locaux ? », dont le texte ci-dessous tient lieu de développement écrit :

« Le groupe PLR souhaite savoir quelles sont les mesures que le Conseil communal compte prendre pour l'entretien des locaux des piscines du Nid-du-Crô? En effet, un constat alarmant peut être dressé au vu de l'état de certaines installations des piscines intérieures. Cet état de fait préoccupe vivement le groupe PLR.

Les utilisateurs réguliers auront constaté les problèmes d'entretien des locaux liés aux piscines intérieures.

Le groupe PLR relève les points suivants qui devraient faire l'objet d'un programme de mise en état ou de remplacement :

- Casiers : un constat rapide met en évidence que pratiquement un casier sur deux est maintenant inutilisable du fait que la serrure n'est plus en état ou a tout simplement disparu. On constate en outre pour ce qui est des casiers qui ont encore une clé, que la moitié n'ont plus de numéros et sont donc difficilement utilisables par les usagers ;

- *Douches : là également, on constate que pratiquement une douche sur deux ne fonctionne pas bien, soit que l'eau chaude soit mal répartie soit que l'intensité de la douche soit mal réglée - en terme de déperdition énergétique -, la ville devrait voir ce qu'il convient d'être fait ?*

- *Cabines : certaines ne ferment plus ou ont perdu leurs portes ;*

- *Jeux pour enfants : la variété mise à disposition qui était un plus à l'époque l'est de moins en moins étant donné que la mousse a vieilli.*

En ce qui concerne les piscines extérieures et les infrastructures qui y sont liés, nous demandons également au Conseil communal de voir dans quelle mesure des aménagements similaires devraient être entrepris ?

En conclusion, le groupe PLR demande au Conseil communal d'agir car pour les usagers des piscines du Nid-du-Crô, la situation actuelle est insatisfaisante.

En termes d'image pour notre ville, cette dégradation de l'état des installations est également préjudiciable ».

La présente réponse est apportée également par écrit en application de l'article 57 du Règlement général.

1. Introduction

Nous constatons avec satisfaction l'intérêt porté par les interpellateurs aux équipements des piscines du Nid-du-Crô. L'avis du public et des utilisateurs est en effet important pour nous. Nous avons ainsi étudié avec beaucoup d'attention les observations et les commentaires soumis. Nous les développerons de manière détaillée dans les chapitres ci-après.

Au vu d'une fréquentation annuelle relativement importante – plus de 180'000 clients – et des actes de déprédation courants auxquels les équipements sont soumis par une frange d'utilisateurs peu soucieux des biens publics, le Conseil communal ne partage toutefois pas entièrement l'avis des dépositaires de l'interpellation. Il considère en effet que dans l'ensemble, l'état actuel des piscines du Nid-du-Crô, dont l'exploitation a débuté en 1990, peut être jugé de manière satisfaisante. Nous précisons également qu'en marge de l'entretien quotidien, les piscines intérieures du Nid-du-Crô font l'objet de deux fermetures annuelles (2 semaines en

janvier et 4 semaines durant les vacances scolaires estivales) durant lesquelles des nettoyages et des réparations plus approfondies sont effectués afin de maintenir un certain confort aux usagers.

2. Etat des casiers

Les casiers, aussi bien ceux installés à l'intérieur qu'à l'extérieur, n'ont pas été remplacés depuis la construction du complexe. Les vestiaires intérieurs sont équipés de 388 casiers et 51 d'entre eux ne comportaient plus de serrure (ou clé) au moment du dépôt de l'interpellation, ce qui correspond à environ 13% de casiers non utilisables. Dans un premier temps, l'ensemble des casiers défectueux ont été signalés conformément à l'illustration ci-dessous. Depuis, un nouveau jeu de clés a été livré en janvier 2015, ce qui a permis de compléter les serrures encore en état, d'augmenter ainsi le nombre de casiers disponibles et de palier au manque de lisibilité des numéros.



Sur la base de la fréquentation de la clientèle et étant donné que le Red-Fish possède ses propres vestiaires, nous avons analysé sur plusieurs mois si l'offre actuelle de casiers correspondait au besoin des usagers. Il en ressort que l'offre dépasse la demande ; nous estimons en effet que 320 casiers sont suffisants pour le besoin quotidien des usagers. Ainsi, nous n'avons jamais été confrontés à une réclamation de client pour défaut de casier disponible.

Une étude est en cours afin de réorganiser la partie des vestiaires qui comprend les casiers et les cabines afin d'optimiser cet environnement sur les plans à la fois pratique et esthétique. Une demande de crédit sera établie dans le cadre du budget des investissements 2016.

3. Etat des douches

Le colmatage rapide des pommeaux de douche est induit par la forte présence de calcaire dans l'eau de notre région. Le détartrage des pommeaux est toutefois effectué de manière régulière. Durant les fermetures annuelles de janvier et de juillet, des travaux d'entretien approfondi sont effectués ; tous les pommeaux sont enlevés, vérifiés, nettoyés et remplacés si nécessaire. Le reste de l'année, des contrôles hebdomadaires sont effectués sur chaque pommeau de douche pour s'assurer de leur bon fonctionnement. Une éventuelle mise en place d'adoucisseurs d'eau est également à l'étude, en prenant notamment en compte les critères de coûts, d'entretien, d'écologie, etc.

S'agissant du réglage de la température de l'eau, nous avons constaté des défaillances durant les mois d'août et de septembre 2014 qui ont été réparées par une entreprise spécialisée dans le domaine.

4. Etat des cabines

Les cabines datent également de la construction du complexe, cependant et contrairement à ce que l'interpellation relève, aucune porte ne manque ou n'a manqué sur les cabines installées durant les périodes d'ouverture des piscines au public.

Nous observons toutefois que les bancs et les parties en métal présentent des marques d'obsolescence importantes dans certaines cabines. Nous en tiendrons compte dans le cadre de la réflexion sur la réorganisation des vestiaires, déjà mentionnée au point 2.

5. Etat des jeux en mousse pour enfants

Depuis 2007, des accessoires en mousse sont à disposition les mercredis après-midi et les jours fériés (y compris le week-end). Leur fréquente utilisation montre la satisfaction du jeune public qui se rend aux piscines intérieures du Nid-du-Crô. Ces jeux peuvent être utilisés sur deux lignes d'eau spécialement réservées à cet effet. Sur les 16 éléments qui ont été commandés à l'époque, un seul a dû être retiré

pour son état d'usure et aucun client ne nous a jusqu'ici fait part de son mécontentement au sujet de ces accessoires.

Nous ferons cependant une analyse des besoins lors de l'établissement du budget de fonctionnement 2016.

6. Mesures récentes entreprises

L'entretien général des équipements et des locaux des piscines du Nid-du-Crô fait partie de la gestion courante et des points d'attention constants du Conseil communal. Toute une série de mesures ont ainsi été effectuées ces dernières années afin d'améliorer le confort et la sécurité des usagers, notamment :

- Le changement des luminaires dans la zone des vestiaires intérieurs en 2010 ;
- Le remplacement complet du sable dans l'espace couvert situé à côté de la pataugeoire extérieure par du sable de quartz (plus fin et plus agréable pour les enfants) en 2011 ;
- L'extension de la surface engazonnée en 2012 au détriment de la place de volleyball en béton, qui n'était plus utilisée et située à l'est du complexe ;
- La dépose des parois de séparation en blocs de verre autour de la pataugeoire intérieure, qui présentaient des moisissures, par une paroi en verre transparente en 2013 ;
- L'assainissement du pourtour global de la fosse à plongeurs extérieure en 2013 ;
- L'installation d'une armoire à chaussures dans le couloir des cabines intérieures en 2014.
- La mise en place de nouvelles lignes d'eau dans le bassin intérieur fin décembre 2014.

A noter encore que suite à la suggestion pertinente d'un usager, des cintres ont également été mis à disposition dans la zone des vestiaires extérieurs. Nous envisageons en outre la pose de miroirs et de prises supplémentaires dans cette même zone pour répondre aux demandes d'usagers réguliers qui se rendent aux piscines avec leurs propres accessoires pour sécher leurs cheveux.

Toutes ces dépenses ont été entreprises dans le respect des compétences financières de notre Conseil.

7. Conclusion

Cette interpellation a permis de vérifier de manière plus fine l'état des équipements des piscines du Nid-du-Crô. Le Conseil communal et les responsables du Service des sports suivent dès lors de près l'état des infrastructures et se préoccupent des mesures à prendre sur le court, moyen et long termes. Des interventions, aussi bien sur les aménagements extérieurs que les locaux intérieurs des piscines du Nid-du-Crô, continueront de se faire régulièrement.

Par ailleurs, votre Autorité sera saisie d'un rapport en fin d'année 2015 sur les dépenses structurelles et techniques importantes à réaliser afin d'adapter le complexe aussi bien aux normes établies par la Société suisse des ingénieurs et architectes (SIA 318 et SIA 385/9) qu'à celles de l'Association suisse de normalisation (SN EN 1069-1) et de répondre simultanément à la motion n° 307 du Groupe PVS, acceptée le 2 septembre 2013, qui demande d'étudier les moyens d'améliorer la gestion et la consommation globale d'énergie aux piscines du Nid-du-Crô en utilisant au maximum l'énergie solaire passive et thermique.

C'est dans cet esprit que nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de prendre acte de la présente réponse à l'interpellation n°14-613.

Neuchâtel, le 16 février 2015

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

La présidente,

Le chancelier,

Christine Gaillard

Rémy Voirol